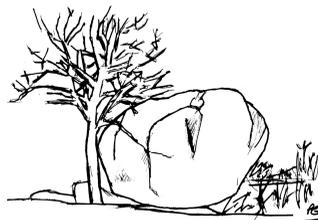


La Gazette de Connaissance de Torfou

N° 14 - Avril 2021



L'Humour du jour ...

Chers Lecteurs,

Le printemps est arrivé et on commence doucement à rêver à un retour à la vie d'avant ...

Nous attendons avec impatience de pouvoir à nouveau nous réunir, mais cela ne nous empêche pas d'avoir des projets et de continuer à œuvrer pour le patrimoine de TORFOU.

Le chantier de l'orgue de l'église est quasi finalisé, et de nombreux autres travaux de documentations, de restauration, etc... nous attendent pour les semaines et les mois à venir avec en point d'orgue, nos 40 ans (+1) que nous souhaitons toujours fêter en fin d'année (on croise les doigts).

Alors si vous aussi, vous souhaitez faire vivre notre beau patrimoine, vous avez certainement un talent, une compétence à mettre au service de l'association, rejoignez-nous pour de belles aventures...

Le comité de rédaction

Contact :

connaissancedetorfou@gmail.com

Daniel BRETAUDEAU 06 62 77 07 87

J-Claude GUIMBRETIERE 06 20 86 68 69

ASSEMBLEE GENERALE

Comme annoncé en janvier, exceptionnellement cette année, il n'y a pas eu d'assemblée générale en présentiel. Nous avons adressé, par courrier, le rapport d'activités, les comptes 2020 et le matériel de vote à chacun de nos 60 adhérents. Voici les résultats entérinés par le Conseil d'Administration du 27/02/2021 :

44 votes exprimés :

Approbation à l'unanimité du rapport d'activité et des comptes

Election (majorité absolue) au poste d'administrateurs :

Brigitte SIMON

Marie Claire BOUTIN

Nouveau bureau :

Président : Loïc POILANE

Vice-Président : Daniel BRETAUDEAU

Secrétaire : Claude DEVANNE

Trésorier : Jean Pierre BROCHARD

Trésorière-Adjointe : Josiane ALLONNEAU

Secrétaire-Adjointe : Josiane ALLONNEAU

Amis de l'Orgue de St Macaire

Sur proposition de l'association « les amis de l'orgue de St Macaire » et en accord avec la paroisse et les organisateurs de Torfou, des actions de médiation seront prochainement proposées autour de l'orgue de Torfou.

Ce pourrait être des mini concerts accompagnés de présentation historique et de découverte musicologique de l'instrument. Pourquoi pas lors de la fête de la musique, des Journées du patrimoine ou pour les 40 ans de Connaissance de Torfou . . .

Ancienne Horloge de l'église

En janvier, l'ancienne horloge de l'église nous avait raconté son histoire, depuis l'atelier des frères Pellerin à Tiffauges jusqu'à descente de la tour de l'église en septembre 2020 et sa restauration par Jean Claude L., un passionné des engrenages oubliés. Elle nous annonçait son prochain emménagement dans un lieu public . . Et bien, c'est fait, notre chère grand-mère est installée dans le hall de la mairie déléguée de Torfou depuis le 23 février 2021.

Elle vous y attend, rutilante et pas peu fière de son come-back !!!

Encore merci à Jean Claude L.

Electrification des cloches

Puisqu'on parle de l'horloge, n'oublions pas « *ses chères voisines* », les cloches.

Installées en septembre 1862 et septembre 1892, il fallait un bonhomme bien constitué pour les faire chanter et une corde bien résistante pour qu'elles s'y balancent.

En janvier 1952, le conseil de fabrique commande l'électrification des cloches (brevet Marnias) à la société « l'angelus électro-automatique » de Nantes. Le chantier est réalisé en mars 1952 avec l'aide d'électriciens experts de l'usine Griffon pour l'alimentation électrique depuis la sacristie et de forgerons et charpentiers de la paroisse pour mettre les cloches sur roulements à billes. Les premiers essais ne sont guère concluants : « *les cloches restaient muettes. ... Elles semblaient interdites, figées dans leur immobilité au milieu des ouvriers affairés autour d'elles.... Quand tout à coup, le vendredi soir, un petit frisson électrique les fit résonner. Et le samedi matin, les glas pleuvaient sur la ville. Une religieuse de la Communauté se demandait, effrayée, quelle épidémie mortelle était tombée sur la paroisse !* » pouvait-on lire dans le bulletin paroissial d'avril 1952.

« *Mais bientôt les 4 cloches en volée s'en donnaient à cœur joie et tout le monde se réjouit du réveil de notre clocher .* »

La sonorisation de l'église fut réalisée juste après, fin mars 1952.

La réponse à l'énigme de Janvier

Il s'agissait de la chapelle de la Bouchaillère bâtie par maître François BIROT, remplacée aujourd'hui par un calvaire situé en face de la Bouchaillère.

Cette chapelle construite et bénie en 1860 aurait été détruite par la foudre.

La propriétaire du terrain, Made-moiselle Marie Birot, la fait démonter et reconstruire au Longeron sous le nom de chapelle St-Joseph vers 1880, sous Mr le Curé Luc Terrier du Longeron.



Enigme d'Avril

Une maison, située rue Nationale, porte encore sur son portail les initiales de son premier propriétaire.

Comment s'appelait-il et quel métier exerçait-il ?

Réponse dans la gazette de Juillet !

GARE AUX LOUPS

En 2021, en France, pour voir un loup, il faut aller dans le Gévaudan, en Lozère, où se situe le plus grand parc à loups d'Europe ou bien dans les massifs alpins et provençaux où sa présence permanente est clairement identifiée par l'Office Français de la Biodiversité. Dans les années 1930, le loup avait pourtant totalement disparu du territoire français, avant de revenir naturellement par l'Italie dans les années 1990. Aujourd'hui, l'espèce protégée aurait atteint, dans l'Hexagone, le nombre de 580 individus, selon l'OFB.

A Torfou, la présence de loups est attestée jusqu'au début du XIXème et faisait des heureux (les chasseurs) et des malheureux (dont les bêtes étaient dévorées) comme en témoignent les extraits qui suivent.

Extrait délibération du 25 Messidor an 8 (14 juillet 1800) :

Du 25 messidor an 8 a comparu devant nous maire et adjoint, le citoyen Jousseume de la Bretesche propriétaire en cette commune, ayant port d'arme à lui délivré à Angers le trois floréal dernier lequel nous a déclaré avoir fait en la journée d'hier une battue en un champ d'ajoncs sur la closerie de Purveau en cette commune où il a tué quatre louveteaux déjà assez forts pour suivre leur mère . Nous les ayant représenté afin d'en avoir connaissance, en foi de quoi nous lui délivrons un certificat pour lui servir et valoir en obtenir gratification suivant

Extrait délibération du 18 Thermidor an 11 (6 aout 1803)

L'an onze de la République française, le 18 Thermidor Nous soussignés, maires des communes de Torfou et du Longeron, département de Maine et Loire, arrondissement de Beaupréau, certifions ce qu'il apparaîtrait que Messieurs de la Bretesche demeurant au Couboureau, commune de Torfou, étant ce matin à la chasse sur leurs propriétés avec leur garde et celui de la Fribaudière, ont rencontré une louve et quatre petits de moyenne force qu'ils ont poursuivi et tué en le bois du Longeron , adjacent à leur propriété après nous les avoir représentés nous avons remarqué que la mère était d'une force majeure et dans les quatre louveteaux, il y avait trois mâles et une femelle, dont ils nous ont requis le présent pour servir et valoir ce que de raison, afin d'obtenir du gouvernement la rétribution suivant la loi, laissé au profit des deux gardes dénommés Deré et Crespellière

Denis, Maire de Torfou

Avis du Maire en date du 17 Fructidor an 11 (4 septembre 1803)

Tous ceux et celles qui ont perdu des moutons et bestiaux dévorés par les loups et ceux qui sont crevés depuis le 10 fructidor an 10 jusqu'à ce jour auront à faire une déclaration dimanche prochain à l'issue de la messe 24 fructidor an onze

à Torfou ce 17 fructidor an onze

Denis maire

LE CHEMIN DE FER

C'est décidé, on va vous faire voyager sans quitter votre fauteuil

Partons à la découverte du chemin de fer à Torfou : son histoire, ses évolutions/changements, ses ouvrages, etc

1^{er} volet : le projet de création de la ligne (1ère partie)

Grâce aux archives de la chambre de commerce de Cholet (à l'époque Chambre Consultative des Arts et Manufactures) et à M. Paul BOUYX qui en a fait une synthèse fort documentée, on a pu reconstituer le pourquoi de de cette ligne Cholet-Clisson.

Vers 1870, l'industrie choletaise s'alimentait essentiellement en charbons de provenance anglaise et il fallait alors, depuis Nantes, passer par La Possonnière pour arriver à Cholet car le tronçon Cholet Clisson n'existait pas. Cela engendrait un surcoût de 3,85 Fr par tonne transportée jusqu'à Cholet

Pourtant, dès 1868, cette ligne avait été reconnue d'intérêt général. Les conseils généraux de Maine-et-Loire, Deux-Sèvres, Vienne, Loire-Inférieure et Vendée ainsi que les chambres de commerce de Nantes, Limoges et Poitiers déclaraient cet embranchement indispensable car il mettait en rapport direct : Marseille avec St Nazaire, la Bretagne et l'Angleterre.

En juin 1870, Cholet envoie donc des délégués auprès du Ministre des Travaux Publics pour demander « la mise en exécution de cette voie si courte (58 km) et si précieuse pour les intérêts de la région ».

« Toute la vallée de la Sèvre, dont l'industrie tendait à se développer et à devenir très considérable, envoya aussi une délégation ... »

En décembre 1874, une enquête publique concernant la ligne Cholet-Clisson, est ouverte.

De nombreux échanges s'en suivront entre les chambres de commerce et le Ministère de Travaux Publics, principalement liés au tracé et à la longueur de la ligne projetée.

Le 18 mai 1877, à l'occasion d'un rapport d'enquête sur le régime général des chemins de fer, on peut lire à propos des délais de transport de marchandises : « ... de Nantes à Cholet ... les marchandises mettent plus de temps à venir que lorsque nous n'avions pas de chemin de fer et que tous les transports se faisaient par charrettes ».

« C'est le motif pour lequel nous réclamons depuis si longtemps la construction du chemin de fer de Cholet à Clisson qui diminuerait de beaucoup la distance à parcourir et qui nous permettrait de recevoir à meilleur marché et dans un temps moins long toutes les marchandises que nous tirons de Nantes et St Nazaire : charbons, bois, teintures et épiceries .»

Mais, les chambres de commerce ne sont pas les seules à réclamer cet équipement.

Dès 1855, le conseil municipal du Longeron émet le vœu qu'il soit fait un chemin de fer partant de Nantes, passant par Clisson, Le Longeron, Cholet, allant à Poitiers et Limoges.

Puis en 1868 et 1870, les communes de Tiffauges, et Torfou rejoignent Le Longeron dans cette quête qui va encore durer plus d'une décennie avant la mise en circulation.